Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20251218-2025_49-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC
DEPARTEMENT D'ILLE- ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 13
Date de convocation : 12/12/2025
L'an deux mil-vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M. BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M. Rémy, M. BRIAND Jean-Pierre, M.PERDRIEL Erik, Mme FIQUET Isabelle, Mme BERGER Mathilde, M.POIRIER Christophe, Mme BOURGES-HELIE Magali, M.LEFEUVRE Aymeric, Mme Michèle COUTURIER, Mme Colette BORDIER,

Absents excusés M.LEIGNEL Jean-Guy, M. Julien SALMON a donné pouvoir à M Pascal BIANCO, M.TAVET Alain
Secrétaire de séance : M BOUVET Rémy

Délibération n°2025-49

FINANCES LOCALES

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR DSIL 2026 – Projets de travaux sur les rues communales - Equipements de sécurité

La DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, créée par l'article 179 de la loi n° 2010-1657 de finances pour 2011 et modifiée par l'article 32 de la loi n° 2011-900 permet de financer la réalisation d'investissements ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.
En application de l'article L.2334-33 du CGCT, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la DETR, dont les communes de moins de 2000 habitants.
Les dépenses doivent remplir certaines conditions précises présentées dans le guide opérationnel **2026.**

La commune de Saint-Suliac, afin d'améliorer et de sécuriser les déplacements au sein du village, (améliorer le réseau routier communal, sécuriser les liaisons douces, limiter la vitesse des voitures et fluidifier leur flux) a missionné un bureau d'étude pour réaliser un schéma des circulations en 2022.
Plusieurs routes communales sont concernées, notamment les entrées de bourg à St suliac

Par délibération du 28 Novembre 2023, suite à l'étude de 2022, le bureau d'étude ABEIL a été retenu pour une mission de maitrise d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20251218-2025_49-DE

Coût des travaux à réaliser ROUTE des GUETTE

Principaux postes de dépenses (par nature/lot)	**Montant HT**	**Montant TTC**
POSTES GENERAUX	14 600.00 €	17 520.00 €
TERRASSEMENT	27 870.65 €	33 444.78 €
VOIRIES ESPACES CYCLABLES ESPACE PIETON	117 190.47 €	140 628.56 €
MOBILIER	- €	0.00 €
SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE	340.00 €	408.00 €
ASSAINISSEMENT EP	28 558.94 €	34 270.73 €
TRAVAUX DE PLANTATIONS	4 800.00 €	5 760.00 €
REUNIONS RIVERAINS	3 000.00 €	3 600.00 €
TOTAL TRAVAUX	**196 360.06 €**	**235 632.07 €**
		0.00 €
MOE	**16 101.52 €**	**19 321.83 €**
ALEA 15%	**32 469.24**	**38 963.09 €**
TOTAL HT	**244 930.82 €**	**293 916.99 €**

			H.T.		Taux de financement
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL					
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT					
DETR demandée			97 972.33 €		40.00 %
DSIL demandée			97 972.33 €		40.00 %
Fonds vert			0.00 €		0.00 %
FNADT			0.00 €		0.00 %
Agence nationale du sport			0.00 €		0.00 %
Culture DRAC			0.00 €		0.00 %
ADEME			0.00 €		0.00 %
Agence de l'Eau			0.00 €		0.00 %
Autre aide de l'État à préciser : 1/			0.00 €		0.00 %
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.					
Fonds européens			0.00 €		0.00 %
Conseil départemental			0.00 €		0.00 %
Conseil régional			0.00 €		0.00 %
Fonds de concours			0.00 €		0.00 %
Autre collectivité :			0.00 €		0.00 %
Sous-total aides publiques			**195 944.66 €**		**80.00 %**
AUTRES AIDES NON PUBLIQUES			**H.T.**		
Dons			0.00 €		
Aides privées			0.00 €		
Autres (CAF, Fondation du patrimoine…)			0.00 €		

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20251218-2025_49-DE

Sous-total aides non publiques	0.00 €		
PART DE LA COLLECTIVITÉ	**H.T.**		
Fonds propres	48 986.16 €		
Emprunt	0.00 €		
Crédit-bail ou autres	0.00 €		
Recettes générées par le projet (loyer - total annuel)	0.00 €		
Total autofinancement	**48 986.16 €**		***20%***

Total Financement H.T.	**244 930.82 €**

Le Conseil Municipal,
Après avoir pris connaissance des catégories d'opérations éligibles, des dépenses éligibles et des taux de subvention pour l'exercice 2026,

Le conseil municipal est invité à délibérer sur la présentation de ce dossier au titre de la DETR DSIL 2026:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL catégorie 3A/ Equipement de sécurité pour un montant de travaux de 244 930.82€ HT une demande de subvention de 97 972.33 €HT au titre de la DETR et une demande de subvention de 97 972.33 €HT au titre de la DSIL.**

- **Autorise le Maire à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULLIAC (ILLE-&-VILAINE)